



PLANCANCER 2021-2026

RAPPORT FINAL
MAI 2023

saint-etienne.fr

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

Le Plan cancer Stéphanois, la fabrique d'une aventure humaine 4

« Partager ! » Le mot d'ordre de cette démarche innovante 5

La théorie des petits pas 5

Plan d'actions 8

ENJEU N°1 : DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ 10

Objectif stratégique n°1 : Encourager la pratique d'une activité physique au quotidien 11

Action 1.1.1 : Faciliter l'accès aux parcours santé et à la nature à Saint-Étienne 11

Objectif stratégique n°2 : Lutter contre les addictions 13

Action 1.2.1 : Lutter contre la consommation d'alcool et de tabac 13

Objectif stratégique n°3 : Promouvoir une alimentation saine et équilibrée 15

Action 1.3.1 : Encourager la consommation de produits locaux, bios, frais et de saison 15

Action 1.3.2 : Favoriser le « bien-cuisiner » auprès des étudiants 17

Objectif stratégique n°4 : Mettre de la santé dans toutes les politiques 18

Action 1.4.1 : Intégrer une démarche « santé » dans les projets urbains et végétaliser la Ville 18

ENJEU N°2 : COMMUNIQUER SUR DES PROJETS ET ACTIONS EN LIEN AVEC LE CANCER 20

Objectif stratégique : Promouvoir la santé ensemble 21

Action 2.1.1 : Communiquer sur la santé d'une même voix 21

ENJEU N°3 : SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS 23

Objectif stratégique : Appliquer le principe d'universalisme proportionné 24

Action 3.1.1 : Aller à la rencontre des habitants au sein des quartiers de la Ville et développer la médiation santé 24

Action 3.1.2 : Favoriser le développement des compétences psycho-sociales 26

Action 3.1.3 : Faciliter l'accès au dépistage et à la vaccination pour les personnes qui en sont éloignées 28

Action 3.1.4 : Sensibiliser à l'importance de l'activité physique et développer et faire connaître l'activité physique adaptée existant sur le territoire 29

Action 3.1.5 : Soutenir l'entourage et les aidants 30

ENJEU N°4 : COORDONNER UNE POLITIQUE TERRITORIALE 31

Objectif stratégique : Agir en facilitateur 32

Action 4.1.1 : Développer la prise en compte de la dimension « cancer et emploi » 32

Action 4.1.2 : Renforcer l'offre de soins et l'accès à la santé 33

ET APRÈS 34

PRÉAMBULE



LE PLAN CANCER STÉPHANOIS, LA FABRIQUE D'UNE AVENTURE HUMAINE

Alors que l'Europe et l'État ont saisi à bras le corps le sujet du cancer, comment une collectivité locale peut-elle s'emparer de cette thématique et pourquoi ?

Parce que 40 % des cancers peuvent être évités, parce que tous sexes confondus, le cancer constitue la première cause de mortalité prématurée en France depuis 2004¹, parce qu'un enfant sur deux qui naît aujourd'hui pourrait être confronté à la maladie mais surtout parce que Saint-Étienne a fait de la santé de ses habitants une priorité.

¹ Le cancer reste un problème de santé publique majeur, malgré les progrès de la science et de la médecine qui font progresser le taux de guérison des cancers. « Pour la plupart des cancers, on parle de guérison quand aucun signe de rechute n'a été décelé pendant une période de 5 ans après le traitement. Ce taux de guérison varie fortement selon la localisation du cancer. Entre 1990 et 2015, la survie a progressé de 21 points pour les cancers de la prostate, de 9 points pour les cancers du sein ou encore de 12 points pour le cancer colorectal et de 11 points pour les cancers du poumon » ; issu de « Le cancer en chiffres (France et monde) », Fondation pour la recherche sur le cancer, 2022.

C'est d'abord une volonté politique de faire connaître aux Stéphanoises et Stéphanois, les déterminants favorables à la santé, tels que décrits dans la littérature scientifique.

C'est à travers cette ambition, mesurée chaque jour dans les missions de service public, que notre action prend un sens auprès de la population. Et c'est surtout qu'« il n'y a pas de fatalité » concernant les cancers. Cette action de santé publique se veut porteuse d'espoir, et nous avons la conviction, avec nos partenaires, de pouvoir œuvrer pour la bonne santé et le bien-être des Stéphanois et des Stéphanoises.

Le Maire a donc invité l'ensemble des services de la Ville à s'engager dans ce Plan Cancer local.

Mais construire un plan cancer à l'échelle communale n'est pas chose simple. Aussi, la première étape a consisté à s'entourer d'experts. Experts du monde médical, du secteur associatif, partenaires locaux et nationaux et experts de la société civile via la représentation de l'ensemble des élus de la ville mais aussi des habitants et des habitantes de Saint-Étienne.

8 auditions ont été organisées sur des thématiques diverses², avec en parallèle, une plateforme de concertation numérique sur laquelle ont été publiés

² Le choix des auditions s'est fait en rapport avec les déterminants du cancer connus de la science aujourd'hui. Ainsi, les 8 sujets suivants ont pu être traités : l'activité physique, l'alimentation, les addictions, l'environnement, les infections, le parcours de soins, les inégalités sociales et les fragilités, et enfin la réinsertion sociale et professionnelle.

19,8%



TABAC

8%



ALCOOL

5,4%



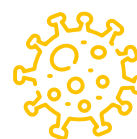
ALIMENTATION
DÉSÉQUILBRÉE

5,4%



SURPOIDS

4%



CERTAINES INFECTIONS
Papillomavirus
helicobacter pylori
virus des hépatites B et C

3,6%



EXPOSITIONS
PROFESSIONNELLES

le pré-rapport, les comptes rendus des auditions, ainsi que les captations vidéo des auditions.

Ce sujet pouvait-il être fédérateur au niveau communal ? Le succès du Village Santé sur la place Jean-Jaurès le 13 mai 2022, ainsi que la soirée officielle à la Comète ont montré tout l'intérêt du grand public pour se saisir de cette cause sociétale.

« PARTAGER ! » LE MOT D'ORDRE DE CETTE DÉMARCHE INNOVANTE

Le rapport d'étape, présenté en conseil municipal du 28 novembre 2022, a permis de dégager les grandes orientations retenues dans la prévention des cancers, en résultante des auditions, pour la mise en œuvre de ce plan cancer.

Le Plan Cancer a vocation à améliorer l'accès des habitants à la prévention et au dépistage, à accompagner les patients pendant leur parcours de soins, à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes touchées par la maladie et à développer un environnement favorable à la santé.

LA THÉORIE DES PETITS PAS

Pour cette nouvelle phase, l'ensemble des orientations du rapport d'étapes a été retravaillé à travers 20 groupes de travail et rencontres avec des partenaires internes et externes. L'objectif ? Partager un socle d'actions concrètes, une ambition opérationnelle commune, faire infuser le Plan Cancer dans le quotidien et les projets.

Nous vous proposons donc de découvrir, dans ce rapport, les 13 fiches-actions comprenant les projets à mettre en œuvre dans le cadre du Plan Cancer, autour des enjeux suivants :

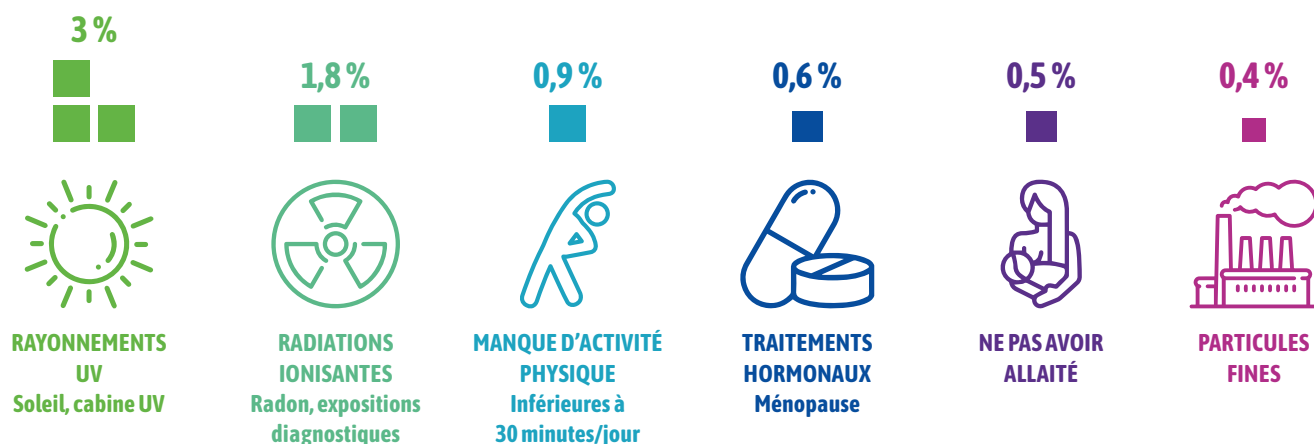
- Développer un environnement favorable à la santé
- Communiquer sur des projets et actions en lien avec le cancer
- Sensibiliser tous les publics
- Coordonner une politique territoriale

Il s'agit pour la municipalité d'apporter une cohérence et une transversalité dans l'action municipale déjà mise en œuvre, et d'inventer de nouveaux modes d'intervention en santé publique, avec une méthodologie originale et innovante. Notre ambition est de permettre à cette chaîne d'actions de devenir le lien qui unira chaque Stéphanoise et Stéphanois afin que la santé soit la priorité de tous.

PROPORTION DES CANCERS LIÉS AUX PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

On peut prévenir 40 % des cas de cancers (142 000/an) grâce à des changements de comportements et de modes de vie

(source : CIRC / INCa 2018)





Phase 1 : Élaboration du pré-rapport

- Un pré-rapport a été élaboré par le Pr. Franck Chauvin à l'été 2021, dans lequel étaient proposés des axes de travail et une méthodologie d'actions, après la présentation d'un diagnostic local de santé mettant l'accent sur la pathologie cancéreuse.

Phase 2 : Lancement du Plan Cancer 13 mai 2022

- Après un report de ce lancement suite à la reprise de l'épidémie de Covid-19, le lancement des travaux du Plan Cancer s'est tenu le 13 mai 2022, avec l'organisation d'un Village Santé sur la place Jean-Jaurès, ainsi qu'une soirée officielle à La Comète. Étaient présents de nombreux invités (le CHU, le Cancéropôle AURA, l'ARS, la CPAM...) ainsi que le grand public. Au total, près de 500 personnes ont rempli La Comète.

Phase 3 : Concertations, auditions et plateforme de recueil de contributions

- Ce lancement effectué, 8 auditions ont été organisées sur des thématiques diverses, réunissant des élus municipaux, des professionnels de santé, des associations, des usagers, etc.
- En parallèle, a été ouverte une plateforme de concertation numérique (plancancer.saint-etienne.fr) sur laquelle ont été publiés le pré-rapport, les comptes-rendus des auditions, ainsi que les captations vidéo des auditions. Cette plateforme permettait également aux Stéphanois et aux Stéphanoises de participer.



Phase 4 : Rapport d'étapes

- Le résultat de cette concertation générale sur le Plan Cancer a été réuni au sein d'un rapport d'étape, qui a été présenté en Conseil municipal du 28 novembre 2022.
- Une réunion de restitution de ce rapport d'étape aux personnes auditées, dont les élus de la majorité et n'appartenant pas à la majorité, s'est tenue au préalable le 23 novembre 2022.

Phase 5 : Construction des fiches-actions, rédaction du rapport final et mise en œuvre des actions

- Une vingtaine de groupes de travail ont été organisés entre janvier et février 2023, dans le but de préparer de façon très concrète les fiches-actions intégrées au rapport final du Plan Cancer.
- Celui-ci a été délibéré et approuvé en Conseil municipal le 30 mai 2023.

Phase 6 : Mise en œuvre partenariale des actions prévues dans le Plan Cancer

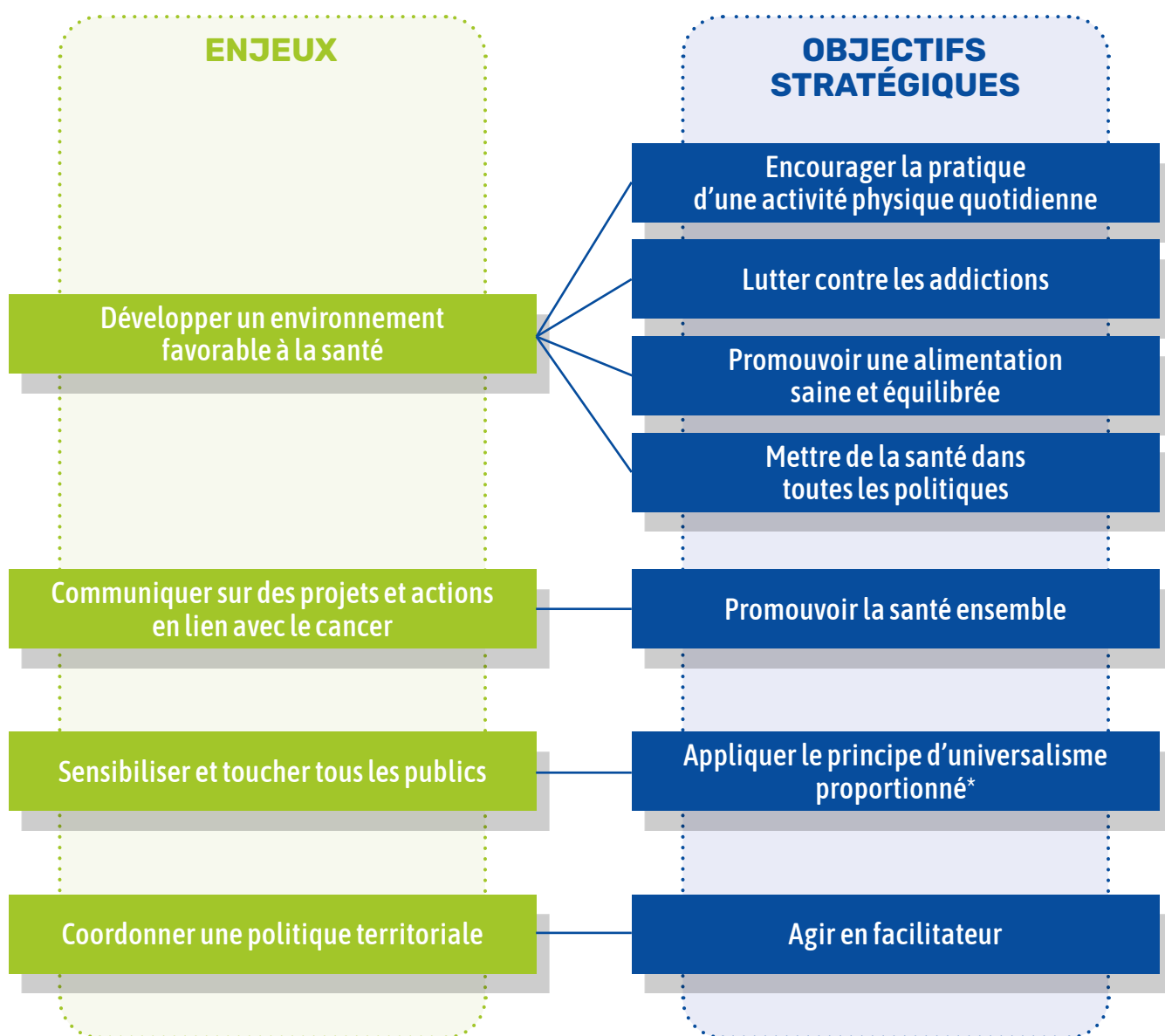
- Installation d'un Comité de suivi à vocation d'accompagnement des projets
- Groupes de travail réguliers pour la mise en œuvre des projets
- Information et participation tout au long de l'année des habitants

**NOUS
SOMMES
ICI**



PLAN D'ACTIONS

Les travaux menés depuis le lancement du 13 mai 2022 ont permis d'aboutir en 2023 à un plan d'actions finalisé articulé autour de 4 enjeux, qui se composent eux-mêmes de 7 objectifs stratégiques transversaux. Ce plan d'actions se décline en **13 fiches-actions**.



* Ce concept a été défini par Sir Michael Marmot en 2010. Il explique que « viser exclusivement les plus défavorisés ne réduira pas suffisamment les inégalités de santé. [...] Les actions doivent être universelles mais avec une ampleur et une intensité proportionnelles au niveau de la défaveur sociale ». L'universalisme proportionné consiste donc à combiner une approche universelle et ciblée. Cela implique d'offrir une intervention à tous, avec toutefois des modalités ou une intensité qui varient selon les besoins (principe de proportionnalité) ; mais également de mettre en oeuvre des actions de prévention universelles ou de promotion de la santé qui s'adressent à l'ensemble de la population (principe d'universalisme).

**ENJEU N°1 :
DÉVELOPPER UN
ENVIRONNEMENT
FAVORABLE
À LA SANTÉ**

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1 : Encourager la pratique d'une activité physique au quotidien

Action 1.1.1 : Faciliter l'accès aux parcours santé et à la nature à Saint-Étienne	
Enjeu de référence	Développer un environnement favorable à la santé
Objectif stratégique de référence	Encourager la pratique d'une activité physique au quotidien
Contexte et enjeux	
La sédentarité et de façon plus générale l'absence d'activité physique sont des facteurs favorisant de nombreuses pathologies chroniques. En effet, avoir une activité physique suffisante joue un rôle protecteur pour la santé. Attention ! L'activité physique ne se réduit pas à la pratique d'une activité sportive intense : porter une charge, se déplacer dans son logement, réaliser des tâches domestiques, monter les escaliers, se rendre sur son lieu de travail à pied ou à vélo, sont des pratiques qui sollicitent également le corps. Les chiffres font aujourd'hui état d'une sédentarité importante, notamment chez les personnes de plus de 65 ans, les enfants et les adolescents. Chez les adultes, les études révèlent que seuls 5% des adultes ont une activité physique suffisante pour être protectrice³. Par ailleurs, les confinements successifs liés à la pandémie de Covid-19 ont aggravé la situation en augmentant le temps assis (et devant les écrans)⁴. Avec 720 hectares d'espaces verts, 13 km² de forêts, 15 grands parcs et plus de 80 squares et jardins, sans oublier ses 3150 jardins familiaux, Saint-Étienne offre des possibilités évidentes d'accès à la nature. Bien que régulièrement mises en valeur et portées à la connaissance de la population, elles sont parfois encore méconnues. Il s'agira donc de veiller à ce que tous y aient accès, et à accentuer le bénéfice santé de cet atout de la Ville de Saint-Étienne.	
Objectifs opérationnels	
→ Faciliter l'accès à la nature → Développer des parcours santé en ville	
Faciliter l'accès à la nature : modalités opérationnelles de mise en œuvre	Calendrier
→ Promouvoir l'usage des parcours naturels existants <i>via</i> : • Un travail de communication régulier avec la STAS, pour informer sur les transports vers la nature • Un travail partenarial avec la CPAM et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) ainsi que les médiateurs santé du territoire pour diffuser l'information et mettre en valeur les différents guides (le Sainté Balade, les balades urbaines, le topoguide « Saint-Étienne Métropole à pied ») • La diffusion des informations aux services d'oncologie du CHU de Saint-Étienne et aux autres établissements de santé • L'utilisation du site internet de la Ville, <i>via</i> la création d'une nouvelle page → Organisation de visites régulières de la ville afin de faire découvrir celle-ci aux habitants et pouvant créer des habitudes favorables à la santé. → Valoriser les départs de chemins de randonnée et mieux connecter le centre-ville aux espaces de nature, en ville et en périphérie, grâce à des aménagements de cheminements piétons et des signalétiques visibles, identifiables et incitatives. → Faire s'approprier la Boucle Verte par les habitants et les structures associatives : • Aménager, à proximité du centre-ville, des tronçons de la Boucle Verte accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. • Vulgariser les codes de la randonnée • Caractériser et qualifier les tronçons de la Boucle Verte selon des thématiques qui agrémentent la balade en valorisant le patrimoine et le paysage. → Dédier une offre de transports en commun à l'accès aux grands réservoirs de biodiversité : les grands espaces paysagers (Pilat, collines stéphanoises), ainsi que les parcs (200 hectares de parcs urbains dans la Ville) ou les cours d'eau.	Dès 2023

³ « Manque d'activité physique et excès de sédentarité : une priorité de santé publique », Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

⁴ « Maintenir une activité physique et limiter la sédentarité : l'Anses adapte ses repères au confinement », Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

Développer des parcours santé en Ville : modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier
→ Encourager la pratique de l'activité physique dans la Ville en créant des parcours urbains par : • L'aménagement des espaces naturels pour une utilisation facilitée • La création d'un dispositif d'organisation de balades urbaines intitulées « Actifs à tous les âges » avec les associations des quartiers et en lien avec Ville d'art et d'histoire à Saint-Étienne Métropole • L'association du Conseil Municipal des enfants à la création de balades « santé » • L'organisation de défis à destination des usagers : « Va à l'école à pieds ! », avec les étudiants en STAPS à l'Université → Par quartiers, flocage au sol des « chemins des écoliers », des parcours pédestres amenant aux écoles sur la base des trajets les plus empruntés par les habitants • Le développement des interventions sportives visant les structures d'éducation populaire • Schéma directeur cyclable stéphanois : installer davantage de station de vélo en libre-service. Installation d'abris, parkings, arceaux et consignes à vélo. Sécurisation de voies dédiées aux vélos • Le lien entre les grands réservoirs de biodiversité du territoire • La poursuite de la découverte pour les enfants de nouvelles disciplines • La poursuite du développement des projets liés au « Design actif »⁵ notamment liés à « Cité du design 2025 ». → Favoriser les mobilités actives pour les trajets quotidiens : • faciliter l'intermodalité (transports en commun et mobilité active) notamment grâce à l'intégration des vélos en libre-service, à l'application de transports en communs "Moovizy". • Aménager des cheminements sécurisés et favorables aux mobilités actives, notamment piétonnes.		À partir de 2024
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé		
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒ Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒ Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☐ Non ☒
Public cible	Pilote	
L'ensemble des habitants de Saint-Étienne avec une information spécifique à destination des jeunes et des personnes âgées.	Ville de Saint-Étienne	
	Partenaires	
Saint-Étienne Métropole, CDOS, CPAM, Médiation santé, Associations étudiantes, structures d'éducation populaire, Conseil Municipal des Enfants		
Ressources mobilisées		
☒	Ressources financières	
☒	Ressources humaines	
☒	Ressources logistiques	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		
→ Nombre de guides distribués ou vendus → Nombre de circuits de randonnées développés sur Saint-Étienne et sa métropole → Nombre de balades organisées avec animateur → Satisfaction des participants aux balades		

5 Le « design actif » se définit ainsi : la conception de l'espace public doit participer à encourager les habitants à l'activité physique au sens large.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2 : Lutter contre les addictions

Action 1.2.1 : Lutter contre la consommation d'alcool et de tabac

Enjeu de référence	Développer un environnement favorable à la santé
Objectif stratégique de référence	Lutter contre les addictions
Contexte et enjeux	

Les risques de cancer peuvent être aggravés par plusieurs facteurs, et notamment ceux liés aux addictions. Si l'on ne peut pas agir sur tous, il faut savoir qu'un tiers des cas de cancers peuvent être évités en réduisant les risques environnementaux et comportementaux.

Ainsi, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable, de mortalité par cancer et de mortalité avant 65 ans. Le tabac est responsable en France de près d'un décès sur huit.

Les Espaces sans tabac dénormalisent le tabagisme afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour la santé.

Il faut souligner par ailleurs que fumer du cannabis de façon traditionnelle (joint) entraîne une combustion qui libère différentes substances nocives, dont certaines sont cancérigènes. Ces substances passent par la bouche, la gorge et les poumons pour pénétrer dans l'organisme. Toute combustion de matières organiques dégage des substances cancérigènes, et le cannabis ne fait pas exception.

L'alcool est quant à lui un facteur de risque de plusieurs cancers. Selon l'Institut national du Cancer, l'alcool représente en France la deuxième cause évitable de mortalité par cancer, et est responsable chaque année de 28 000 nouveaux cas de cancers⁶. Il est classé cancérigène pour les humains par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) depuis 1988.

Aujourd'hui, la Ville de Saint-Étienne dispose déjà d'outils et de dispositifs visant à prévenir la consommation d'alcool dans l'espace public, dans une optique de tranquillité publique et de santé publique, à des fins de dénormalisation de la consommation d'alcool.

Concernant les addictions en général, une étude menée sur l'année 2015-2016, soit avant la pandémie de Covid-19, par l'Observatoire de la vie étudiante⁷ apporte des connaissances sur la santé des étudiants et leur rapport aux addictions (tabac, alcool et autres produits), à l'hygiène de vie en général (alimentation, activité physique, santé mentale, vie sexuelle et affective).

Il est donc à noter que :

- La part de fumeurs parmi la population étudiante est légèrement plus importante que dans la population générale : 36 % des étudiants fument contre 34,6 % en population générale
- Près de 4 % des étudiants ont déjà consommé au moins un produit dopant (psychostimulants, amphétamines, cocaïne) dans leur vie afin d'améliorer leurs performances scolaires, avant un examen ou un concours.
- Les étudiants en 2015-2016, étaient près de 20 % à présenter les signes d'une détresse psychologique. Cette détresse a été accentuée par la crise de la Covid-19, alors que les personnes déjà vulnérables avant la crise se retrouvent aujourd'hui encore plus fragilisées⁸.

Les étudiants et les jeunes sont un public essentiel dans la prévention des addictions.

C'est notamment pour cela que l'une des fiches-actions suivantes vise à favoriser le développement de compétences psycho-sociales des habitants.⁹

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des Espaces sans tabac :
 - Protéger les jeunes et encourager la dénormalisation du tabagisme ;
 - Encourager l'arrêt du tabac ;
 - Préserver l'environnement de la pollution des mégots de cigarettes.
- Lutter contre la consommation d'alcool dans l'espace public.
- Développer des actions publiques de prévention et de promotion de la santé à destination spécifiquement des étudiants.

⁶ « Alcool », Institut national du Cancer (INCa)

⁷ « Repères sur la santé des étudiants », 2018, Observatoire de la vie étudiante

⁸ COVIPREV : enquête sur le suivi de l'évolution des comportements et de la santé mentale en population générale. Santé Publique France, 2020

⁹ Fiche-action 3.1.2.

Mettre en place des Espaces sans tabac : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Mise en place échelonnée d'Espaces sans tabac sur le territoire de Saint-Étienne, visant tout d'abord : • Les parcs et jardins • Les équipements sportifs • Les abords des écoles → Soutenir le Mois sans tabac		À partir de 2024	
Lutter contre la consommation d'alcool dans l'espace public : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Poursuite de la mise en oeuvre de l'arrêté municipal dit « Tranquillité publique », interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique pour certaines durées et sur certains lieux. → Développement des travaux du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), dont un agent a pour mission spécifique de faire de l'aller-vers en direction des personnes en errance et/ou marginalisées → Soutien aux associations de lutte contre les addictions → Maintien de l'interdiction de consommer de l'alcool au sein des parcs et jardins		2020-2026	
Développer des actions publiques de prévention et de promotion de la santé à destination spécifiquement des étudiants : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Participer aux événements menés par la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, et les autres partenaires dont le CROUS, en direction des étudiants dont le « Sainté accueille ses étudiants » (qui travaille notamment sur l'organisation de soirées étudiantes sans alcool) → Organiser des actions de prévention et de promotion de la santé envers les étudiants via l'Espace info Jeune → Travailler avec les associations étudiantes, tels que celles de l'Ecole des Mines ou de l'ENISE, ou encore l'ADEMS et La Fasee, qui dispose d'une épicerie sociale et solidaire sur le territoire, pour monter des projets de prévention sur les déterminants du cancer → S'associer au Conseil consultatif de la Jeunesse à sa constitution.		À partir de janvier 2023	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒	Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒	Non ☐
Public cible		Pilote	
L'ensemble des habitants de Saint-Étienne et plus particulièrement les personnes vulnérables		Ville de Saint-Étienne	
		Partenaires	
		Ligue contre le cancer – Comité de la Loire ; Association Unis-Cité, Saint-Étienne Métropole, structures de lutte contre les addictions, Associations étudiantes, CROUS, Universités stéphanoises, l'IREPS	
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Nombre d'espaces sans tabac installés à Saint-Étienne → Enquêtes régulières de satisfaction sur ces espaces sans tabac → Nombre de personnes suivies et accompagnées par le dispositif d'aller-vers du CLSPD → Nombre d'événements auxquels la Ville participe → Nombre de visiteurs étudiants sur ces événements → Appréciation des participants sur chaque dispositif et réalisation de fiche bilan			

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3 : Promouvoir une alimentation saine et équilibrée

Action 1.3.1 : Encourager la consommation de produits locaux, bios, frais et de saison

Enjeu de référence

Développer un environnement favorable à la santé

Objectif stratégique de référence

Promouvoir une alimentation saine et équilibrée

Contexte et enjeux

L'alimentation fait partie des comportements sur lesquels la collectivité peut agir pour accroître la prévention des cancers.



À travers cette action, la collectivité poursuivra ses efforts pour développer de nouvelles initiatives, afin que chacun puisse avoir accès à une alimentation de qualité, notamment via le *Projet Alimentaire Territorial (PAT)*, dispositif piloté par Saint-Étienne Métropole. Le PAT a été approuvé au début de l'année 2023, avec l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux ou sans nitrates dans les cantines.

Par ailleurs, Saint-Étienne est l'une des villes de France qui dispose le plus de jardins partagés, ouvriers ou familiaux, qui permettent à des particuliers de cultiver un jardin potager en milieu urbain ou semi-urbain. Cette action, au croisement de l'incitation à l'activité physique, à une meilleure alimentation, et au développement du lien social, a également vocation à développer ces dispositifs.

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux sont présents à Saint-Étienne depuis 130 ans environ. Aujourd'hui, deux fédérations d'associations se partagent la gestion de ces espaces : les Jardins Volpette, ainsi que le Fédération des jardins familiaux. Une charte d'utilisation définit le bon usage de ces jardins, qui font l'objet de demandes fortes de la part de la population.

Les jardins partagés

Les jardins partagés constituent, comme leur nom l'indique, un espace partagé au sein d'un quartier, dont la gestion fait l'objet d'une convention entre l'association gestionnaire et le propriétaire du foncier qui reste souvent la Ville de Saint-Étienne. Les jardins partagés sont des jardins créés et/ou animés collectivement, ayant pour objectif de répondre aux besoins des habitants d'un lieu en favorisant le développement de liens sociaux, par la découverte et la sensibilisation au jardinage par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives.

Les jardins santé et/ou thérapeutiques

Les jardins santé, dans la Loire, sont coordonnés par l'association DANAECARE. Ils peuvent être associés à un établissement de santé et faire partie d'un projet soignant, associant soignants, patients et autres utilisateurs.

La Ville de Saint-Étienne soutient les jardins dans toutes leurs diversités : jardins familiaux, jardins partagés, jardins pédagogiques ou autres.

Objectifs opérationnels locaux

- Favoriser l'accès à une nutrition saine :
 - Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation
 - Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable
- Encourager l'accès et les actions autour des jardins partagés ou familiaux :
 - Soutenir les jardins collectifs
 - Accompagner les initiatives de jardins partagés

Favoriser l'accès à une nutrition saine : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Mise en place de petits déjeuners (fruits de saison ou céréales), en partenariat avec l'Éducation nationale, pour les écoles volontaires lors de semaines thématiques. → Mise en place de marchés solidaires sur l'Ondaine et à Saint-Étienne → Lancement d'un appel à projets métropolitain sur la période 2022-2026 favorisant l'accès des foyers les plus modestes" à une alimentation saine, locale, durable et choisie" (développement de cuisines partagées, épiceries sociales et solidaires, jardins collectifs...). → Semaine du développement durable 2023 à l'alimentation locale en articulation avec le Plan Cancer stéphanois et promotion d'une alimentation saine, locale et durable au travers des différents temps événementiels organisés sur le territoire. → Formation des personnels intervenant au contact du grand public aux enjeux d'une alimentation choisie et favorable à la santé → Organisation d'ateliers de cuisine et anti-gaspi → Poursuivre l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire : alimentation locale, bio, lutte contre gaspillage alimentaire, dans le contexte de la mise en œuvre de la loi EGalim notamment		Poursuite et développement jusqu'en 2026	
Encourager l'accès et les actions autour des jardins partagés ou familiaux : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Accompagner les projets de jardins partagés par un appel à projets → Impulser l'initiative d'un jardin partagé par quartier → Concevoir un « tiers-lieu » santé à destination des étudiants, incluant possiblement un jardin santé → Revaloriser du foncier urbain au profit d'espaces d'agriculture urbaine, en particulier dans les QPV, via le projet Quartiers Fertiles		Annuel	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒	Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒	Non ☐
Public cible		Pilote	
L'ensemble des habitants de Saint-Étienne Métropole, et notamment les plus précaires, les habitants des quartiers dépourvus de jardins		Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne	
		Partenaires Ville de Saint-Étienne ; Saint-Étienne Métropole, DANAECARE, les établissements de santé du territoire	
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Nombre et types de projets soutenus via l'appel à projets « solidarité alimentaire » → Nombre de marchés solidaires organisés et nombre de personnes accueillies → Part des produits frais, sains et locaux introduits au niveau des actions de solidarité alimentaire → Meilleure prise en compte de la problématique alimentaire dans les différents événements métropolitains			

Action 1.3.2 : Favoriser le « bien-cuisiner » auprès des étudiants

Enjeu de référence		Développer un environnement favorable à la santé	
Objectif stratégique de référence		Promouvoir une alimentation saine et équilibrée	
Contexte et enjeux			
La précarité alimentaire se définit comme une situation dans laquelle « une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, ce qui peut entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri »¹⁰. Une enquête publiée par le réseau ALIMENTERRE stipule que chez 72% des étudiants la nourriture est le premier poste de dépenses après le loyer. A l'issue de la crise liée à la Covid 19, pour nombre d'entre eux, une partie importante des revenus provenait d'un job étudiant, que les confinements ont impacté. Ainsi, « parmi [les étudiants], 24% ont subi une baisse de salaire, 19% une mise à pied temporaire et 40% une suppression de poste »¹¹. A cela s'ajoute l'inflation qu'ont subie certains produits alimentaires de première nécessité. Les impacts de la précarité alimentaire chez les étudiants sont multiples : • Moins de probabilité de réussite dans les études • L'installation d'habitudes alimentaires défavorables à la santé Si le Projet alimentaire territorial a vocation à traiter le sujet de l'alimentation en direction de tous les acteurs (et donc du grand public en général), il entend néanmoins se pencher en particulier sur le sujet de l'alimentation des jeunes et des étudiants, à l'échelle de la collectivité.			
Objectifs opérationnels locaux			
→ Mobiliser les instances liées à la jeunesse, et en particulier aux étudiants, pour mener des actions sur la précarité alimentaire : Comité Consultatif de la jeunesse, etc.			
Modalités opérationnelles de mise en œuvre			Calendrier
→ Participer aux événements menés par la Ville de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, et les autres partenaires dont le CROUS, en direction des jeunes pour leur donner une tonalité « santé et alimentation », dont le « Sainté accueille ses étudiants » afin de favoriser le « bien-manger » → Mener des actions de prévention sur la précarité alimentaire : • Les événements ponctuels, de type la soirée « Disco Potache Culotte », ou « Le marché aux cadeaux »... → Participer à la lutte contre les perturbateurs endocriniens présents dans l'alimentation en éliminant les contenants plastiques → Sensibiliser à une alimentation saine, locale et durable par la conduite d'ateliers de cuisine ou anti-gaspi → Réduire les inégalités sociales, prévenir l'exclusion et rompre l'isolement par la remise à titre expérimental de tickets repas dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté, à faire valoir dans certains lieux de restauration comme la Fabuleuse Cantine → Encourager la création de cuisines/cantines partagées à destination des jeunes/étudiants, et la mutualisation des équipements			À partir de la rentrée étudiante 2023
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?			Oui ☒ Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?			Oui ☒ Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?			Oui ☒ Non ☐
Public cible		Pilote	
Les étudiants et jeunes de Saint-Étienne		CROUS	
		Partenaires	
		CROUS, Associations étudiantes, Universités	
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Participations du service Santé Publique de la Ville de Saint-Étienne aux événements → Nombre de visiteurs sur ces événements → Satisfaction des étudiants			

¹⁰ Dominique Paturel. Insécurité alimentaire et précarité alimentaire. Etats Généraux de l'Alimentation, Atelier 12, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). FRA., Oct 2017, Paris, France.

¹¹ « Etude sur la Précarité alimentaire étudiante », 2022, Let's Food, RESES

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°4 : Mettre de la santé dans toutes les politiques

Action 1.4.1 : Intégrer une démarche « santé » dans les projets urbains et végétaliser la Ville

Enjeu de référence	Développer un environnement favorable à la santé
Objectif stratégique de référence	Mettre de la santé dans toutes les politiques

Contexte et enjeux

Il paraît essentiel d'apporter un fonctionnement fortement transversal aux différents services de la Ville de Saint-Étienne, voire même de la Métropole. Cela doit permettre aux différentes directions, durant les étapes successives des projets qu'elles mènent, d'identifier les impacts sur la santé.

Pour être efficace, une politique de santé devra tenir compte de l'ensemble des déterminants de santé et doit donc se penser et se construire de manière transversale. Cela revient à « mettre de la santé dans toutes les politiques »¹², et inclut naturellement l'environnement et le cadre de vie. Il s'agit donc dès à présent d'affirmer davantage la notion de santé dans les projets urbains.

La diversité stéphanoise se retrouve dans son marché du logement. C'est pourquoi la municipalité a engagé, de façon partenariale, une lutte contre l'habitat indigne, mais promeut également de nouvelles constructions répondant aux exigences des habitants et aux nouvelles normes environnementales. Le parc immobilier fait l'objet depuis 25 ans de nombreuses politiques publiques de requalification avec le concours de l'ANRU, de l'Anah et de l'Epase. Cette impulsion se poursuit encore aujourd'hui. Par ailleurs, ces efforts de renouvellement urbain (démolitions/reconstructions) s'opèrent également sur les quartiers périphériques pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Cette reconquête résidentielle, marquée par l'arrivée de nombreux investisseurs, doit se poursuivre pour favoriser la réduction de la vacance et apporter une offre de qualité aux ménages stéphanois ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Par ailleurs, il est nécessaire de continuer à imaginer des initiatives en matière de végétalisation du territoire stéphanois, et de mise en œuvre d'îlots de fraîcheur, et cela notamment dans les cours d'école. Ces cours d'école sont dites « résilientes ».

En effet, les cours de récréation ont été historiquement très minéralisées. Certaines n'ont pas été repensées depuis leur conception alors que dans le même temps, les modalités pédagogiques et les modes de vie ont considérablement évolué.

Les temps en extérieur peuvent participer à favoriser l'autonomie, la sociabilité et la créativité, et apaiser le climat scolaire : jeux diversifiés, défoulement, découverte (faire des trous, ramasser des petites branches, des feuilles), détente, coopération...

Enfin, les cours d'école, lieux de proximité et du quotidien, peuvent être des terrains d'actions idéaux et visibles pour certaines actions communales : développement de la nature en ville, sensibilisation à la biodiversité ou à l'alimentation, adaptation au changement climatique.

Objectifs opérationnels locaux

- Intégrer une démarche « santé » dans les projets urbains :
 - Développer un cadre de vie de quartier favorable à la santé des habitants au sein des quartiers « politique de la ville »
 - Poursuivre et amplifier les efforts en termes de réhabilitation du parc existant
- Replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur des projets de cours d'école pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social
 - Ombrager, rafraîchir, et végétaliser la Ville en ayant une attention particulière pour les cours d'école
 - Mettre en œuvre le « Plan écoles »
 - Mise en œuvre du « Plan Climat » de la Métropole stéphanoise

12 Déclaration d'Adélaïde, Organisation Mondiale de la Santé, 2010

Intégrer une démarche « santé » dans les projets urbains : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Mise en oeuvre du programme de rénovation urbaine contractualisé avec l'ANRU avec intégration des enjeux de santé dans les projets d'espaces publics et les projets agro-environnementaux. → Poursuite du développement des éco-quartiers, qui sont au nombre de 7 sur la commune stéphanoise et répondent à des objectifs variés, notamment de santé dans leur engagement n°8 → Intégration de la notion de santé publique au sein des outils réglementaires, tels que le Plan local d'urbanisme intercommunal (interdiction des constructions de logements et écoles à proximité des axes routiers par exemple) → Mener des études d'impact en santé (EIS) sur les projets urbains → Construire et appliquer une grille d'évaluation "ex ante", des projets urbains et opérations d'aménagements, mis en oeuvre en interne ou via les cahiers des charges ou appels à projets émis par la ville, au prise des déterminants de santé : qualité des matériaux, limitation des polluants, qualité de l'air interne et externe, réduction des émissions de GES, accès à la nature, incitation à la mobilité active et à l'exercice physique, qualité de l'eau... → Limiter l'utilisation d'énergies fossiles émettant des Gaz à effets de serre et particules fines, dans le chauffage des bâtiments, grâce aux rénovations, dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, de l'OPAH-RU, tant auprès des acteurs privés que publics. → Favoriser les mobilités non émettrices de gaz à effet de serre : • Piétonisation de secteurs, sécurisation et qualification de cheminements piétons • Transports en commun : fréquence, qualité, fiabilité, accessibilité tarifaire, desserte, densité du maillage. • Limitation de la vitesse : zones 30, ralentisseurs • Zone à faible émission • Politique de stationnement, zones P+R • Augmentation du nombre de stations d'autopartage → Augmentation du nombre de bornes de recharge électrique		2023-2026	
Ombrager, rafraîchir, et végétaliser la Ville en ayant une attention particulière pour les cours d'école : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Mise en œuvre de réaménagements de cours d'école pour aboutir à des cours résilientes → Intégration de mobilier et d'équipements pour enfants, inclusifs, en « design actif » → Par le Plan Climat métropolitain, prévision de l'adaptation au changement climatique, et notamment du renfort de la nature en ville pour lutter contre les pics de chaleur → Privilégier l'implantation de végétaux dépolluants (dépollution du sol et captation de CO2).		Depuis 2022 et jusqu'à 2026 au moins	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒	Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒	Non ☐
Public cible		Pilote	
Les habitants en situation de fragilité, les élèves et personnels de l'Éducation Nationale et de la collectivité occupant les écoles	Ville de Saint-Étienne		
	Partenaires		
Saint-Étienne Métropole et ses partenaires, dont l'ANRU, l'Éducation nationale			
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Nombre de cahiers des charges et appels à projets émis par la Ville disposant d'un volet « santé » → Développement des éco-quartiers stéphanois : réponse aux objectifs de santé → Aboutissement des projets de rénovation urbaine contractualisés avec l'ANRU → Aboutissement des projets de réaménagements → Installation d'équipements en « design actif » → Nombre de cours d'écoles « résilientes »			

**ENJEU N°2 :
COMMUNIQUER
SUR DES PROJETS
ET ACTIONS EN LIEN
AVEC LE CANCER**

OBJECTIF STRATÉGIQUE : Promouvoir la santé ensemble

Action 2.1.1 : Communiquer sur la santé d’une même voix		
Enjeu de référence	Communiquer sur des projets et actions en lien avec le cancer	
Objectif stratégique de référence	Promouvoir la santé ensemble	
Contexte et enjeux		
La communication et l’information constituent des leviers d’actions majeurs pour la collectivité. En effet, de nombreux partenaires associatifs ou institutionnels créent et pilotent des dispositifs en lien avec le cancer. Ces dispositifs restent cependant méconnus du grand public, alors qu’ils pourraient bénéficier à un plus grand nombre. Il est donc nécessaire de rendre ces communications plus accessibles. Elles peuvent aussi constituer un outil permettant de briser le tabou de la maladie, dans ses représentations et ses préjugés. Pour la Ville, l’enjeu consiste à adopter une stratégie de communication accessible à toutes et à tous, qui prenne en compte la manière de sensibiliser chacun sur la nécessité de prendre en main sa santé, et de prévenir les risques de développer un cancer. Travailler sur la promotion de la santé et la prévention en lien avec le cancer implique de mobiliser l’ensemble des partenaires qui œuvrent dans ce domaine, qu’ils relèvent du milieu associatif, institutionnel, médical, hospitalier, etc. Il s’agit d’être en capacité de communiquer ensemble dans la même logique, plutôt de que de participer à la démultiplication d’actions qui ne trouvent plus de sens pour ceux qui sont censés en bénéficier. Saint-Étienne est une ville au tissu associatif particulièrement important, et notamment dans le secteur de la santé et du bien-être. La Ville compte plus de 4 000 associations sur son territoire qu’elle soutient via le versement de subventions, la mise à disposition de locaux et le prêt de matériel. De nombreuses associations qui relèvent de secteurs gravitant autour de la santé participent à l’animation du territoire sur le sujet de la prévention des cancers. Une coopérative peut donc être montée, co-pilotée par la Ville de Saint-Étienne et un partenaire leader sur le sujet du cancer. Cette coopérative viendrait stimuler les porteurs de projets, les accompagner dans leurs actions, et les aider dans l’organisation de leurs dispositifs avec l’objectif d’en améliorer l’efficacité.		
Objectifs opérationnels		
→ Briser les représentations et les préjugés liés à la maladie → S’associer aux partenaires pour communiquer plus intensément et de façon thématique → Promouvoir et mettre en valeur les actions existantes → Sensibiliser les associations de la Ville → Encourager la création d’une coopérative d’associations et l’animer → Former les agents à de premiers niveaux de réponses sur les questions de santé publique des habitants		
Briser les représentations et les préjugés liés à la maladie S’associer aux partenaires pour communiquer plus intensément et de façon thématique Promouvoir et mettre en valeur les actions existantes : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier
→ Réunion annuelle de coordination sur la communication entre partenaires → Travailler à une « newsletter » partenaires sur l’actualité des dispositifs de santé publique liés au cancer → S’associer à la future Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) stéphanoise et aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) du territoire pour communiquer au mieux auprès des patients sur les dispositifs existants, comme par exemple « Cancerdiag » du CHU → Promotion des dépistages organisés (cancer du sein, cancer colo-rectal, cancer de l’utérus)		Dès 2023

Encourager la création d’une coopérative d’associations et l’animer : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Travailler étroitement avec le Conseil Consultatif des Associations, du Bénévolat et de l’Engagement Citoyen (CCABEC) : • Le CCABEC organise une à plusieurs plénières par an. Des stands sont présents, à visée d’information aux associations. Le Service Santé Publique y tiendra régulièrement des stands pour informer les associations sur le Plan Cancer et les sensibiliser à la thématique de la prévention • Des « points d’actualité Plan Cancer » seront inscrits en commissions CCABEC, suite à la tenue du Comité de suivi Plan Cancer • Une plateforme en ligne est en cours de création pour les associations – une information Plan Cancer y sera intégrée → Participation aux Week-end de la vie associative en lien avec les associations de santé et bien-être du territoire → Organisation d’une conférence sur le Plan Cancer et ses objectifs à destination des associations de santé travaillant sur le cancer, au cours d’une des plénières du CCABEC		Jusqu’en 2026	
Promouvoir les actions portées ppar les associations sur la santé		Calendrier	
→ Mobiliser les plus petites associations de quartiers pour les sensibiliser au sujet du cancer et de sa prévention → Monter des projets inter-associatifs sur la prévention des cancers → Faire s’approprier, par les associations, les cheminements favorisant les mobilités actives, notamment en les dotant de supports pédagogiques leur permettant d’utiliser et de valoriser la Boucle Verte.		À partir de 2023	
Former les agents à de premiers niveaux de réponses sur les questions de santé publique des habitants : Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Information et sensibilisation des agents au contact des usagers		Dès 2023	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L’action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L’action suit-elle une logique d’universalisme proportionné ?		Oui ☐	Non ☒
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒	Non ☐
Public cible		Pilote	
Public cible intermédiaire : ensemble des partenaires de la santé publique du territoire stéphanois et des agents de proximité de la Ville		Ville de Saint-Étienne	
Public cible final : ensemble des habitants du territoire de Saint-Étienne		Partenaires	
		Agence Régionale de Santé, CPAM, Ligue contre le Cancer, Centre régional de coordination des dépistages des cancers, CHU de Saint-Étienne, et les associations santé de la Ville	
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d’évaluation			
→ Réalisation de la newsletter → Nombre de réunions de coordination et satisfaction des participants → Nombre de formations/sensibilisations organisées → Satisfaction des agents formés → Usage des informations données au quotidien par les agents formés → Tenue de stand aux différents événements : nombre de visiteurs			

ENJEU N°3 : **SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS**



OBJECTIF STRATÉGIQUE : Appliquer le principe d'universalisme proportionné

Action 3.1.1 : Aller à la rencontre des habitants au sein des quartiers de la Ville et développer la médiation santé

Enjeu de référence	Sensibiliser tous les publics
Objectif stratégique de référence	Appliquer le principe d'universalisme proportionné
Contexte et enjeux	

Actuellement, le territoire stéphanois possède des statistiques supérieures à la moyenne nationale en termes de démographie médicale et d'accès aux soins, que ce soit au titre du nombre de professionnels de santé en activité, du nombre de patients par médecin que de la couverture du territoire.

Malgré tout, comme à l'échelle nationale, la densité médicale tend à diminuer. Le diagnostic local de santé a notamment montré que la Ville de Saint-Étienne était relativement bien proportionnée au regard de l'installation de ses professionnels de santé.

Toutefois, il ressort des différents diagnostics et études menés par la Ville ou par des partenaires un manque de professionnels de santé de premiers recours dans certains QPV. C'est pour cette raison qu'en 2022, plusieurs quartiers prioritaires de Saint-Étienne ont été intégrés dans le zonage de l'Agence régionale de santé, qui prévoit des dispositifs incitant les médecins à s'y installer.

Les difficultés d'accès aux soins dans certains quartiers prioritaires se sont accrues et nécessitent une action renforcée pour faciliter l'installation des professionnels et promouvoir les dispositifs d'aller-vers, afin de développer la prévention et le dépistage au plus près des habitants.

En effet, les études montrent :

- Une moins bonne chance de survie après un cancer pour les personnes vivant dans des zones les plus défavorisées ;
- Que les 20 % des femmes les moins favorisées socialement ont 1,6 fois plus de risque de développer un cancer du col de l'utérus que les 20% des femmes les plus favorisées socialement ;
- Qu'à âge égal, la mortalité par cancer du poumon des hommes sans diplôme est multipliée par 3,5 par rapport aux hommes dont le niveau d'études est « bac et plus » (l'écart est de 10 pour le cancer du pharynx).

C'est notamment dans ce but que le dispositif de Médiation santé est déployé sur le territoire métropolitain depuis plus de 5 ans. Porté par Aésio Santé (anciennement la Mutualité Française) et soutenu par les signataires du Contrat Local de Santé, il permet de déployer des actions d'aller-vers, en proximité, à destination en particulier des habitants de quartiers prioritaires de Saint-Étienne.

Cette action se déploie avec 3 niveaux d'intervention :

- suivi individuel pour accompagner les publics dans l'accès au droit et aux soins (recherche de praticiens, accompagnement physique), aux dépistages ;
- actions collectives (création ou participation d'événement, mobilisation des publics) ;
- sensibilisation des professionnels de santé aux problématiques des personnes vulnérables en santé.

Objectifs opérationnels

- Faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins pour les publics les plus vulnérables
- Sensibiliser les acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé
- Organiser la venue au sein des QPV d'un « Bus Prévention »
- Associer le « Bus Prévention » à la Médiation Santé et aux partenaires au sein des quartiers

Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
Chaque action individuelle ou collective, partira des besoins exprimés par les habitants et les rendra acteur de leur santé : Bus Prévention : → sensibiliser par des séquences récurrentes les habitants au dépistage, en s'appuyant sur une mobilisation du public par les structures de quartier et en associant les associations compétentes sur le sujet → proposer aux habitants des animations de prévention santé Médiation Santé : → Accueillir, écouter, informer, orienter, aller vers le public et « mettre du lien » • tenue de permanences hebdomadaires • « aller vers » les habitants • mise en place de démarche d'information auprès des structures de proximité (commerces, structures d'éducation populaires) → Identifier et utiliser des outils favorisant une meilleure connaissance des dispositifs de droit commun • liens avec les administrations, les structures et les professionnels oeuvrant dans le champ de la réduction des inégalités de santé • actions collectives de promotion et prévention → Développer un partenariat avec les ressources institutionnelles et associatives • participation aux instances locales en lien avec le domaine d'intervention (Ateliers Santé ville, Conseil local en santé mentale, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), groupe de travail accès au droit, « club des maisons de santés pluridisciplinaires »...)		Depuis 2022	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒	Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☐	Non ☒
Public cible	Pilote		
Habitants des quartiers prioritaires de Saint-Étienne	Ville de Saint-Étienne		
	Partenaires STAS, Aésio Santé (Médiation santé), Saint-Étienne Métropole, DDETS, ARS, associations stéphanoises, CDOS, Hygiène Lab 2 (CHU de Saint-Étienne)		
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Nombre de sorties du bus → Nombre de visiteurs par sortie → Satisfaction des visiteurs → Nombre de permanences organisées → Nombre de personnes suivies → Nombres d'actions collectives de prévention et de partenaires mobilisés → Taux de participation aux dépistages organisés			

Action 3.1.2 : Favoriser le développement des compétences psycho-sociales	
Enjeu de référence	Développer un environnement favorable à la santé
Objectif stratégique de référence	Mettre de la santé dans toutes les politiques
Contexte et enjeux	
Selon Santé Publique France, les compétences psychosociales sont : <i>« Un ensemble cohérent et inter-relié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent de renforcer le pouvoir d’agir, de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives »¹³.</i> Par ailleurs, aujourd’hui, en France, les jeunes sont globalement en bonne santé. Toutefois, Santé Publique France pose deux points d’alerte : • les inégalités sociales de santé qui dès le plus jeune âge ont des répercussions tout au long de la vie ; • des comportements préoccupants installés dans l’enfance ou l’adolescence, tels qu’une sédentarité excessive et l’absence d’activité physique¹⁴. Or, les comportements qui s’installent dans la jeunesse, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent l’avenir des jeunes en matière de santé. De ce fait, l’environnement de l’enfant étant un enjeu essentiel de son bon développement, renforcer les parents dans leur fonction a des effets sur la dynamique familiale et sur les liens avec l’enfant ou l’adolescent.	
Objectifs opérationnels	
→ Participer à la construction d’un parcours santé dès les premiers âges de la vie et durant toute la scolarité → Soutenir la fonction parentale dans l’intérêt des enfants → Adapter les installations sportives et les jeux pour enfants dans un objectif d’inclusion	
Participer à la construction d’un parcours santé dès les premiers âges de la vie et durant toute la scolarité : modalités opérationnelles de mise en œuvre	Calendrier
→ Favoriser l’éveil, l’apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes • Projet des « 1000 premiers jours », qui comporte dans sa deuxième thématique prioritaire « la promotion de la santé pour les plus petits » → Permettre de grandir dans un environnement sécurisé et épanouissant : • Poursuite du projet de Cité éducative à Saint-Étienne, couvrant le quartier de Tarentaize-Beaubrun, qui comporte des objectifs d’amélioration de la santé des enfants entre autres via la priorité « réussite scolaire et bien-être à l’école » • Poursuite du « Projet éducatif local », qui vise à favoriser l’égalité des chances et la réussite de tous et toutes, par le biais d’une éducation partagée avec les familles et l’école. Il promeut le développement harmonieux de l’enfant et du jeune, pour lui permettre de s’épanouir, être soi sans oublier l’autre, et devenir citoyen • Poursuite du projet « un arbre par élève de CE1 », visant à planter 4 000 arbres à Saint-Étienne d’ici 2026 • Poursuite et développement des séquences d’éducation à la santé, en direction des élèves des écoles primaires, comprenant notamment la formation aux « gestes qui sauvent » • Prévention des conduites à risques au sein des collèges et lycées → Actions collectives au sein des établissements sur demande des professionnels → Sensibilisation des partenaires à l’identification de signes de rupture • Accompagnement à la mise en place de pédagogies innovantes au sein des établissements scolaires, par exemple via la mise en place d’actions visant à obtenir le label Edusanté par une démarche « Ecole promotrice de santé »	Jusqu’en 2026

13 « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national », 2021, Béatrice Lamboy, Santé publique France

14 « Dossier thématique : Enfants et jeunes », Santé Publique France

Soutenir la fonction parentale dans l'intérêt des enfants : modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Développer des « café des parents » → Mettre en œuvre des actions de prévention santé auprès des jeunes parents : • Accompagner des groupes de parole au sein des quartiers • Proposer des temps de sensibilisation aux professionnels de crèches et réseaux assistances maternelles en lien avec la PMI → Accompagner les professionnels et les parents à l'usage des outils numériques • Renforcer le soutien aux professionnels sur les enjeux du numérique à l'adolescence		À partir de 2024	
Adapter les installations sportives et les jeux pour enfants dans un objectif d'inclusion et favoriser la pédagogie active à l'école : modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier	
→ Développer les ressources et les capacités physiques de chacun et chacune, et mieux connaître son corps, le respecter, le garder en bonne santé : • Plan de renouvellement des équipements des cours d'école, impliquant le remplacement des jeux dans les cours d'écoles → Aujourd'hui, tout achat de nouvelle structure de jeux par la Direction de l'éducation est réalisé avec l'objectif d'inclusion de l'ensemble des élèves. L'idée est que chaque enfant puisse à l'école jouer, apprendre, et évoluer sur des jeux adaptés pour tous, accessibles à tous • Intégrer des installations en « design actif », qui favorisent la motricité des enfants → Accéder à la culture sportive : • Poursuite de la mise en œuvre d'activités sportives pour les scolaires via notamment la gratuité d'accès aux équipements sportifs stéphanois • Aménagement de structures et équipements sportifs de Saint-Étienne dans une optique d'accessibilité aux personnes et enfants à mobilité réduite		Depuis 2022 et jusqu'à 2026 au moins	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé			
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☐	Non ☒
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒	Non ☐
Public cible		Pilote	
Les élèves des écoles élémentaires de Saint-Étienne ainsi que les personnels de ces écoles (Éducation nationale et Ville de Saint-Étienne)		Ville de Saint-Étienne	
		Partenaires	
		Éducation Nationale, IREPS, Cité du design, Agence régionale de santé, DREETS, Conseil départemental (PMI), Saint-Étienne Métropole	
Ressources mobilisées			
☒	Ressources financières		
☒	Ressources humaines		
☒	Ressources logistiques		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
→ Nombre d'écoles, de structures d'éducation populaire, d'élèves participants → Nombre et qualité des partenariats → Projets enseignants accompagnés → Nombre d'équipements sportifs aménagés → Nombre de cours d'écoles renouvelées → Nombre de café-parents / nombre de participants / satisfaction des participants → Nombre de scolaires formés aux « gestes qui sauvent » → Nombre d'interventions du service Santé publique en milieu scolaire et satisfaction des participants			

Action 3.1.3 : Faciliter l'accès au dépistage et à la vaccination pour les personnes qui en sont éloignées

Enjeu de référence	Sensibiliser tous les publics
Objectif stratégique de référence	Appliquer le principe d'universalisme proportionné
Contexte et enjeux	
Le service Santé Publique propose des séances de vaccination sur rendez-vous, pour les personnes de plus de 6 ans qui n'ont pas de médecin traitant. Il s'agit d'une action complémentaire des PASS, qui s'adresse à des personnes éloignées du soin et notamment les usagers primo-arrivants. Un premier enjeu concerne le développement d'actions de santé à destination des publics les plus vulnérables en déployant des modalités d'« aller-vers », mobiles ou itinérantes, en renforçant les partenariats avec le CCAS vers l'accès aux soins par l'ouverture de droits. Un second enjeu vise à sensibiliser davantage les publics adolescents et jeunes aux bienfaits de la vaccination, notamment contre les infections à papillomavirus humain (HPV). Ce second enjeu sera également traité dans l'axe 2 du CLS « Communication et sensibilisation aux politiques locales de santé ».	
Objectifs opérationnels	
→ Proposer aux personnes n'ayant pas de médecin traitant de recevoir les vaccins recommandés → Permettre aux personnes n'ayant pas de droits ouverts à la sécurité sociale d'être vaccinées → Développer des actions de sensibilisation à la recherche vers les PASS → Proposer et encourager la vaccination HPV	
Modalités opérationnelles de mise en œuvre	Calendrier
→ Organisation d'une à deux séances hebdomadaires de vaccination dans les locaux municipaux (3h par séance) → Informer et sensibiliser sur les dépistages via le Bus Prévention → Actions complémentaires d'aller vers avec les équipes du CCAS	Dès 2023
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé	
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?	Oui ☒ Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?	Oui ☒ Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui ☒ Non ☐
Public cible	Pilote
Personnes de plus de 6 ans qui n'ont pas de médecin traitant	Ville de Saint-Étienne
	Partenaires
	Associations accueillant des migrants, santé scolaire, lieux d'accueil municipaux, PMI et Conseil Départemental, centre de soin de l'asile de nuit, service d'accueil des mineurs isolés, CHU de Saint-Étienne (PASS), CPAM, CRCDC
Ressources mobilisées	
☒	Ressources financières
☒	Ressources humaines
☒	Ressources logistiques
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
→ Nombre total de vaccins effectués chaque année → Nombre de vaccins effectués par tranche d'âge → Nombre de personnes touchées par les dispositifs → Nombre de dispositifs mis en place	

Action 3.1.4 : Sensibiliser à l'importance de l'activité physique et développer et faire connaître l'activité physique adaptée existant sur le territoire

Enjeu de référence	Sensibiliser tous les publics	
Objectif stratégique de référence	Appliquer le principe d'universalisme proportionné	
Contexte et enjeux		
La pratique régulière d'une activité physique améliore le bien-être physique et moral, contribue à une meilleure intégration sociale, permet de réduire le stress et la dépression, et surtout permet de maintenir une bonne qualité de vie. Les effets bénéfiques de l'activité physique en prévention primaire et secondaire sur le cancer sont scientifiquement prouvés. La prévention primaire se constitue de l'ensemble des actes visant à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population et à réduire les risques d'apparition de nouveaux cas. L'objectif de la prévention secondaire est d'agir au tout début de l'apparition du trouble ou de la pathologie afin de s'opposer à son évolution. Saint-Étienne est une ville sportive, et l'accès à l'activité physique représente un axe fort de ses politiques publiques. De nombreuses possibilités sont proposées en matière d'activité physique adaptée aux personnes malades ou qui l'ont été. Cette offre semble toutefois encore méconnue. En effet, plusieurs dispositifs, dont le coût est ramené aux revenus de l'utilisateur pour en faciliter l'accès, co-existent sur le territoire stéphanois : les « ateliers passerelle », certaines salles de sports/structures sportives... Ceux-ci sont globalement coordonnés par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS).		
Objectifs opérationnels		
→ Promouvoir la pratique d'une (ou plusieurs) activité physique et sportive avec des bénéfices sur la santé → Faciliter l'accès aux diverses infrastructures sportives pour l'ensemble des habitants		
Modalités opérationnelles de mise en œuvre	Calendrier	
→ Création d'une documentation ou d'un guichet « Activité physique adaptée » sur le territoire → Création d'un dispositif de type « sport sur ordonnance »	À partir de 2024	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé		
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?	Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?	Oui ☒	Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui ☐	Non ☒
Public cible	Pilote	
Les patients et anciens patients touchés par le cancer	Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), Ligue contre le Cancer	
	Partenaires	
	Ville de Saint-Étienne	
Ressources mobilisées		
☒	Ressources financières	
☒	Ressources humaines	
☒	Ressources logistiques	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		

Action 3.1.5 : Soutenir l'entourage et les aidants		
Enjeu de référence		Sensibiliser tous les publics
Objectif stratégique de référence		Appliquer le principe d'universalisme proportionné
Contexte et enjeux		
L'entourage des personnes malades, tout comme les aidants, ne doivent pas être oubliés. Bien souvent, dans le cadre de leur accompagnement de personnes malades, ils ne préservent plus leur propre santé. Des actions adaptées doivent leur être proposées, en matière de sensibilisation aux facteurs de risque et de protection liés au cancer. En effet, derrière la plupart des personnes atteintes de cancer, il y a un aidant, parfois plusieurs, dont le soutien moral, technique, social et financier est très précieux pour le malade. En France, une personne sur dix aide un proche touché par le cancer et 38 % des Français déclarent avoir aidé un malade du cancer dans les cinq dernières années¹⁵. S'ils sont souvent silencieux, dans l'ombre de leur proche malade, les aidants sont donc bien présents. Et les difficultés qu'ils rencontrent pour être à la hauteur des missions qu'on leur assigne sont, elles aussi, bien là. Il existe à Saint-Étienne un tiers-lieu à destination des aidants, piloté par l'association DANAECARE (partenaire de la Ville de Saint-Étienne), « L'Escale des aidants ». Cet espace a vocation à constituer un guichet unique sur le territoire en matière d'aidance. La Ligue contre le cancer anime également un Espace pour les proches de patients et propose des sessions d'accompagnements en 5 séances à destination des aidants.		
Objectifs opérationnels		
→ Prévenir les situations de rupture chez les aidants → Accompagner les personnes en situation d'aidance pour éviter l'isolement		
Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier
→ Travailler sur le statut « d'étudiant-aidant » (aujourd'hui, environ 15% des étudiants qui sont aidants), avec pour objectif une reconnaissance officielle de ce statut et des possibilités d'aménagements de la vie étudiante. • Faire de la prévention en direction des étudiants • Lien avec les universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes • Plaidoyer au niveau national en faveur de la création de ce statut → Développer le projet « Escale mobile des aidants », visant à faire de l'aller-vers et faire du lien avec les aidants sur leur lieu de vie → Développer des actions pour le couple « personne malade/aidant », dans le domaine des soins de supports		2023-2026
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé		
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?		Oui ☒ Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?		Oui ☒ Non ☐
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?		Oui ☒ Non ☐
Public cible	Pilote	
Les aidants en premier lieu Les malades en second lieu	DANAECARE, Ligue contre le cancer	
	Partenaires	
	Ville de Saint-Étienne	
Ressources mobilisées		
☒	Ressources financières	
☒	Ressources humaines	
☒	Ressources logistiques	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		
→ Reconnaissance du statut d'étudiant-aidant → Nombre de permanences de l'Escale mobile des aidants → Nombre et satisfaction des bénéficiaires des actions « malade/aidant »		

¹⁵ Rapport 2015 de l'Observatoire sociétal des cancers : « Les aidants, les combattants silencieux du cancer », publié par la Ligue contre le cancer, 2016.

ENJEU N°4 :
**COORDONNER
UNE POLITIQUE
TERRITORIALE**



OBJECTIF STRATÉGIQUE : Agir en facilitateur

Action 4.1.1 : Développer la prise en compte de la dimension « cancer et emploi »		
Enjeu de référence	Coordonner une politique territoriale	
Objectif stratégique de référence	Agir en facilitateur	
Contexte et enjeux		
Malgré notre système de santé très solidaire, le cancer est une maladie qui paupérise et fragilise les personnes qui sont dans le besoin. La prise en charge des personnes malades est bien sûr assurée, mais il existe toujours un reste à charge qui peut faire basculer les plus fragiles dans la grande pauvreté. Les associations interviennent régulièrement dans les entreprises pour aider les salariés anciens malades du cancer, mais aussi pour informer et aider à faire changer le regard de l'entourage professionnel. En nous appuyant sur leur savoir-faire, grâce aux liens tissés entre la ville et les multiples entreprises stéphanoises et en collaboration avec les professionnels de la médecine du travail, la collectivité peut participer activement à la réinsertion professionnelle des personnes touchées par le cancer. Selon un rapport de 2013 : • 1 personne sur 3 perd ou quitte son emploi dans les deux ans après un diagnostic de cancer. • 11 % des personnes en activité se sont senties pénalisées professionnellement à cause de leur cancer. • 30 % seulement des personnes qui étaient au chômage au moment du diagnostic ont retrouvé un emploi après deux ans¹⁶. Aujourd'hui, des associations telles que le club FACE Loire, La Niaque ou la Ligue contre le cancer portent déjà des programmes efficaces de réinsertion suite au cancer, qui méritent d'être connus et reconnus.		
Objectifs opérationnels		
→ Encourager la réinsertion sociale et professionnelle des patients et anciens patients touchés par le cancer		
Modalités opérationnelles de mise en œuvre	Calendrier	
→ Faire connaître les programmes de réinsertion sociale et professionnelle dédiés aux patients et anciens patients, portés par les partenaires lors d'événements ciblés, menés par la Ville de Saint-Étienne ou les partenaires → Création d'une Charte d'entreprises stéphanoises	À partir de 2023	
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé		
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?	Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?	Oui ☐	Non ☒
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui ☐	Non ☒
Public cible	Pilote	
Entreprises du territoire stéphanois et leurs salariés et/ou agents qui peuvent être touchés par le cancer	Ville de Saint-Étienne	
	Partenaires	
	Ligue contre le Cancer, Sud Loire Santé au travail, La Niaque, FACE Loire, Pôle Emploi, la CARSAT	
Ressources mobilisées		
☒	Ressources financières	
☒	Ressources humaines	
☒	Ressources logistiques	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		
→ Nombre de signataires de la Charte d'entreprises		

¹⁶ Rapport 2013 de l'Observatoire sociétal des cancers, publié par la Ligue contre le cancer, 2014

Action 4.1.2 : Renforcer l'offre de soins et l'accès à la santé		
Enjeu de référence	Coordonner une politique territoriale	
Objectif stratégique de référence	Agir en facilitateur	
Contexte et enjeux		
La démographie médicale est un facteur déterminant dans l'accès aux soins touchant au cancer. En effet, être éloigné (géographiquement, financièrement ou autre) du soin peut notamment entraîner des retards dans le diagnostic, voire même du renoncement aux soins. La collectivité peut avoir une action facilitatrice dans l'organisation de la structuration des professionnels de soin au travers de l'exercice coordonné, par un appui technique et logistique. Un travail conjoint avec les professionnels de santé et leurs représentants officiels doit être mené pour poursuivre la dynamique d'accompagnement, d'impulsion et d'écoute des besoins. Le Contrat local de santé stéphanois, à visée métropolitaine, prévoit, dans son action 1.2.1, de soutenir l'installation de médecins généralistes sur le territoire, ainsi que dans son action 1.4.1, de soutenir la coordination et la mise en réseau des acteurs de santé pour un meilleur soin des habitants. Enfin, le CLS envisage (action 1.2.2) la promotion et l'implantation de solutions innovantes sur le territoire.		
Objectifs opérationnels		
→ Accompagner et soutenir l'exercice regroupé entre professionnels → Favoriser l'installation de médecins généralistes sur le territoire → Promouvoir et accompagner l'implantation de nouveaux professionnels de santé et de dispositifs innovants		
Modalités opérationnelles de mise en œuvre		Calendrier
→ Se rapprocher des universités et/ou des étudiants → Mettre en lien étudiants et professionnels de santé → Influencer sur l'augmentation des lieux de stage en médecine → Promouvoir le territoire auprès des professionnels de santé qui souhaitent s'installer et qui s'installent → Accompagner l'installation des professionnels de santé → Accompagner l'appropriation des nouvelles technologies par les professionnels de santé, telle que la télémedecine accompagnée par un professionnel de santé paramédical → Accompagner l'appropriation des nouvelles technologies par le grand public → Connaître au mieux et communiquer les réalités locales en santé → Favoriser l'interconnaissance entre professionnels de santé → Soutenir l'initiative de CPTS → Optimiser les coopérations interprofessionnelles → Impliquer les professionnels de santé dans le Plan Cancer → Faire émerger des initiatives en santé coordonnées → Fournir de l'aide dans la conception du projet d'exercice regroupé		Dès 2023
Actions sur les inégalités sociales et territoriales de santé		
L'action vise-t-elle des déterminants de santé ?	Oui ☒	Non ☐
L'action suit-elle une logique d'universalisme proportionné ?	Oui ☐	Non ☒
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui ☐	Non ☒
Public cible	Pilote	
Les professionnels de santé du territoire stéphanois et, à terme, leurs patients	Ville de Saint-Étienne, Agence régionale de santé	
	Partenaires	
	CPAM, CPTS, maisons pluridisciplinaires de santé et centres de santé, Faculté de médecine, CHU de Saint-Étienne, professionnels de santé libéraux du territoire, DAC	
Ressources mobilisées		
☒	Ressources financières	
☒	Ressources humaines	
☒	Ressources logistiques	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		
→ Nombre de nouvelles structures d'exercice coordonné, → Formes d'accompagnement à la création d'une CPTS		



ET APRÈS ?

Si la construction du Plan cancer s'est voulue collaborative, sa mise en œuvre le sera d'autant plus qu'elle a vocation à impulser une dynamique de territoire.

Les actions seront donc mises en œuvre dans une démarche partenariale, et seront adaptées et complétées autant que nécessaire aux besoins émergents, aux idées nouvelles, aux initiatives et aux nouveaux acteurs. La démarche participative sera donc continue, et une évaluation des actions conduites sera engagée.

Ainsi, un suivi sera organisé tout au long du mandat municipal, associant les élus, les services de la municipalité, les partenaires du Plan Cancer et surtout les habitants et les habitantes.



Une participation tout au long de l'année

- des actions de prévention « cancer » au quotidien dans tous les événements de la ville
- une animation collective et partenariale des projets au service des Stéphanois et des Stéphanoises

Une instance officielle : le Comité de suivi du Plan Cancer

- Ce comité, piloté par les élus à la santé, est composé d'élus de la Ville, des services, ainsi que du Pr. Franck Chauvin.
- Il accompagne les projets et les facilite en levant les obstacles rencontrés.

LE PLAN CANCER DANS LE QUOTIDIEN DES STÉPHANOIS ET DES STÉPHANOISES

Des coopérations régulières

- par les Conseils consultatifs de la Ville
- au sein des Conseils de quartiers
- via la plateforme **plancancer.saint-etienne.fr**, qui deviendra la plateforme «cancer» pour le territoire !

Des temps de travail techniques avec des groupes de travail réguliers

- Les groupes de travail ont pour objectif la mise en œuvre des actions et leur évaluation.
- Ils réuniront les interlocuteurs, pour atteindre tous les publics



Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : **Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne**. Photo retouchée. Adobe stock.
Achevé d'imprimer mai 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design